

## Conditions particulières de l'Offre Commerciale Europcar

### 1. PREAMBULE

Les présentes conditions particulières relatives à l'offre commerciale d'Europcar (ci-après les «Conditions Particulières») sont émises par EUROPCAR INTERNATIONAL, agissant au nom et pour le compte de ses Stations de Location Participantes (définies ci-dessous), Société par Action Simplifiée de droit français, au capital social de € 110.000,00 euros, dont le Siège Social est sis 13 ter boulevard Berthier, PARIS (75017), Immatriculé au registre de commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro B 542 065 305, (ci-après désigné «**Europcar**»).

Ces Conditions Particulières sont conclues entre Europcar et toute petite et moyenne entreprise qui souhaite bénéficier de l'offre commerciale Europcar (ci-après «**l'Offre**») (ci-après le «**Client Commerçant**»). Ces Conditions Particulières entreront en vigueur à compter de la date de l'inscription à l'Offre en ligne par le Client Commerçant.

A tout moment, Europcar se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Particulières, sous réserve du respect des dispositions de la législation nationale applicable aux contrats en cours. Les présentes Conditions Particulières sont accessibles, en anglais, à tout moment sur le site Internet <https://www.europcar.com/business/register-online>

### 2. OBJET

L'objet de ces Conditions Particulières est de définir les modalités et les conditions de l'Offre. L'Offre permettant au représentant légal du Client Commerçant et de ses salariés (ci-après dénommés individuellement le «**Bénéficiaire**» et collectivement «**les Bénéficiaires**») de louer un véhicule à un tarif réduit ou un tarif fixe (ci-après ensemble les «**Tarifs**») pour un usage professionnel et / ou personnel, à compter de la date à laquelle le Client Commerçant a autorisé son représentant légal de s'inscrire en ligne à l'Offre.

Les Tarifs accordés aux Bénéficiaires par Europcar constituent des tarifs préférentiels plus avantageux que les tarifs publics d'Europcar (ci-après les «**Tarifs Publics Europcar**»). Les Tarifs Publics Europcar désignent les tarifs applicables par Europcar pour l'ensemble des services de location, en ce compris toutes les prestations annexes. Les Tarifs Publics Europcar sont stipulés dans le Guide des tarifs recommandés Europcar accessible sur le site internet d'Europcar et peuvent être modifiés par Europcar sans notification préalable.

### 3. CONDITIONS

Pour bénéficier de l'Offre, les conditions cumulatives suivantes sont obligatoires:

#### **3.1 Être autorisé à créer un compte en ligne et créer un compte en ligne**

3.1.1. Pour être autorisé à créer un compte en ligne, les conditions cumulatives suivantes sont obligatoires:

- être le représentant légal autorisé d'une société qui souhaite bénéficier de l'Offre ;
- exercer une activité professionnelle ;
- avoir un numéro SIRET ou un numéro de TVA ou un numéro d'immatriculation de la société;
- avoir un e-mail professionnel valide et en état de fonctionnement ;

3.1.2. Pour créer un compte en ligne :

Le représentant légal dûment autorisé du Client Commerçant doit enregistrer et créer en ligne un compte, sur le site Internet <https://www.europcar.com/business/register-online>, en remplissant intégralement le formulaire d'inscription en ligne d'Europcar.

À cet égard, le représentant légal dûment autorisé du Client Commerçant fournira une estimation du nombre des locations des véhicules qu'il prévoit effectuer par an.

Le Tarif accordé par Europcar (tel que décrit plus en détail à l'Article 6.3 des présentes Conditions Particulières) résultera de cette estimation et pourra être révisé, à la seule discrétion d'Europcar, après la période de douze (12) mois et cet examen tiendra compte du nombre des locations des véhicules effectivement réalisées par le Client Commerçant et ses Bénéficiaires pendant une période d'un an (comme le précise l'Article 6.3 des présentes Conditions Particulières).

Après la confirmation de l'inscription en ligne par le Client Commerçant, Europcar va adresser:

- un accusé de réception par courrier électronique à l'adresse électronique professionnelle du Client Commerçant, qui conduira à l'acceptation définitive de l'Offre par le Client Commerçant et
- le code dédié à l'entreprise du Client Commerçant (ci-après le «**Code Dédié**»).

### **3.2 Etre le représentant légal autorisé du Client Commerçant ou un employé du Client Commerçant qui satisfait les conditions suivantes :**

- 3.2.1 être autorisé à conduire un véhicule conformément aux conditions générales de location Europcar actuelles, disponibles sur le site Internet <https://www.europcar.com/terms-and-conditions> (ci-après les «**Conditions Générales de Location Europcar**») et aux Conditions Générales d'Assurance et Protections actuelles, disponibles sur le site Internet <https://www.europcar.com/terms-and-conditions/insurances-and-protection>, qui peuvent être obtenues dans l'ensemble du réseau mondial des stations de location Europcar qui participent à l'Offre (ci-après dénommées "**Station(s) de Location Participante(s) d'Europcar**") telles que définies ci-après à l'Article 6.1 des présentes Conditions Particulières), et qui déterminent notamment les conditions concernant l'ancienneté du permis de conduire et les moyens de paiement acceptés pour chaque catégorie du véhicule loué ;
- 3.2.2 n'avoir pas encore bénéficié d'un tarif préférentiel auprès d'Europcar par quelque moyen que ce soit, les avantages de l'Offre ne peuvent être utilisés conjointement avec aucune autre offre ou promotion, sauf autorisation contraire d'Europcar ;
- 3.2.3 d'avoir une carte de crédit valide "acceptée" (ci-après la "**Carte de Crédit Acceptée**"), dont les données sont chiffrées via une plate-forme sécurisée ;
- 3.2.4 être en conformité avec les présentes Conditions Particulières.

### **3.3 De lire et d'accepter les présentes Conditions Particulières, les Conditions Générales de Location d'Europcar et les Conditions d'Assurance et Protection d'Europcar.**

### **3.4 Ne pas avoir fait l'objet d'un refus d'inscription ou du bénéfice des Tarifs par Europcar**

Europcar se réserve le droit de refuser l'inscription en ligne par le représentant légal du Client Commerçant ou le bénéficiaire des Tarifs à un Bénéficiaire si celui-ci est sur la liste de surveillance d'Europcar dûment et régulièrement déclarée à la « *Commission Nationale Informatique et Libertés* » (ci-après « CNIL »), ou si le Bénéficiaire ne remplit pas les conditions décrites à l'Article 3 des présentes Conditions Particulières.

## **4 DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE DES CONDITIONS PARTICULIÈRES**

Les Bénéficiaires peuvent bénéficier de l'Offre immédiatement à compter de la date d'inscription en ligne du représentant légal autorisé du Client Commerçant pendant une période de douze (12) mois, tacitement renouvelable à la fin de cette période, pour des périodes supplémentaires de douze (12) mois (ci-après la « **Période de Validité de l'Offre** »), sauf dénonciation par l'une des Parties conformément aux dispositions de l'Article 5 « Résiliation » des présentes Conditions Particulières.

## **5 RESILIATION**

### **5.1 Résiliation pour manquement**

Dans le cas où l'une ou l'autre Partie ne remplit pas ou ne respecte pas les présentes Conditions Particulières, la Partie lésée peut, sans renoncer à tout autre droit ou recours qu'elle pourrait bénéficier en vertu des présentes Conditions Particulières ou de la législation applicable, notifier à une autre Partie la violation et, si la Partie défaillante ne cesse pas cette violation dans les quinze (15) jours ouvrables suivant la réception de cette notification, la Partie lésée peut fermer le compte immédiatement.

### **5.2 Résiliation par le Client Commerçant- désinscription - fermeture du compte**

- 5.2.1 Toute demande de désinscription peut être adressée à tout moment par le Client Commerçant à Europcar à l'adresse électronique suivante : [europcarbusinesssolutions@europcar.com](mailto:europcarbusinesssolutions@europcar.com)
- 5.2.2 En cas de modification de présentes Conditions Particulières, Europcar en informera le Client Commerçant par courrier électronique envoyé à son adresse électronique professionnelle et le Client Commerçant aura la possibilité d'envoyer un courrier électronique à Europcar à l'adresse suivante: [europcarbusinesssolutions@europcar.com](mailto:europcarbusinesssolutions@europcar.com), afin de se désabonner et de clôturer son compte avec un préavis de sept (7) jours ouvrables. Dans ce cas, le compte sera supprimé dans un délai de quinze (15) jours ouvrables après la réception de ce préavis par Europcar.
- 5.2.3 Si les Bénéficiaires ont bénéficié de Tarifs, Europcar peut annuler le bénéfice de ces avantages acquis, en ré-facturant tout service déjà livré et en utilisant le meilleur tarif public pour le jour de location. Le Client Commerçant et ses Bénéficiaires reconnaissent et acceptent que cette opération soit effectuée avec la Carte de

Crédit Acceptée. Si la Carte de Crédit Acceptée ne permet pas cette opération, le Client Commerçant s'engage à payer la facture corrigée dès la réception.

5.2.4 Le compte en ligne de Client Commerçant ou de son représentant légal autorisé peut être annulé ou suspendu par Europcar en cas de non-respect des Conditions Générales de Location d'Europcar, des Conditions Générales d'Assurance et Protections d'Europcar ou des présentes Conditions Particulières.

5.2.5 Le compte en ligne de Client Commerçant ou de son représentant légal autorisé peut être annulé ou suspendu par Europcar en cas de non-utilisation du compte pendant une période de deux (2) ans.

### **5.3 Annulation ou la suspension de l'Offre par Europcar**

Europcar se réserve le droit d'annuler ou de suspendre l'Offre. En cas d'annulation ou de la suspension de l'Offre par Europcar, Europcar en informera le Client Commerçant par courrier électronique deux (2) mois avant l'annulation ou la suspension de l'Offre. Europcar fera des efforts raisonnables pour suggérer une offre alternative similaire. Le Client Commerçant pourra accepter l'annulation/ la suspension de l'Offre ou bénéficier de l'offre alternative.

### **5.4 Effets des Articles 5.1 à 5.3 inclus**

Comme il résulte des Articles 5.1 à 5.3 inclus dans les présentes Conditions Particulières, le compte électronique du Client Commerçant sera fermé par Europcar dans le délai de 15 jours après la réception de ces préavis par Europcar et les Bénéficiaires ne pourront plus bénéficier des Tarifs.

## **6 CONDITIONS PARTICULIERES DE L'OFFRE**

Les présentes Conditions Particulières complètent les Conditions Générales de Location d'Europcar qui demeurent applicables.

En cas de conflit entre les présentes Conditions Particulières et les Conditions Générales de Location d'Europcar, ou toute autre disposition, les présentes Conditions Particulières prévalent.

### **6.1 Les Stations de Location Participantes d'Europcar**

Pour bénéficier des Tarifs, toute location doit être effectuée auprès d'une Station de Location Participante Europcar. Toutes les Stations de Location Participantes Europcar dans le monde participent à l'Offre. Cela inclut les stations de location, les filiales d'Europcar et ses franchisés.

Les stations de l'Alliance des Partenaires Internationaux d'Europcar ne participent pas à l'Offre (y compris les stations situées sur le territoire américain auxquelles le Discount s'applique, le territoire du Canada sur lequel les Avantages s'appliquent et toute future Alliance de Partenaires).

### **6.2 Modalités de fonctionnement de l'Offre**

La création d'un compte ne garantit pas la disponibilité des véhicules et n'offre aucune garantie d'assurance complémentaire aux Bénéficiaires.

Pour chaque location de véhicule, chaque Bénéficiaire s'engage à respecter les Conditions Particulières, les Conditions Générales d'Europcar ainsi que les Conditions d'Assurance et Protections d'Europcar en vigueur. Un contrat de location sera signé par chaque Bénéficiaire pour chaque location de voiture. Les règles spécifiques à chaque catégorie de véhicules devront être remplies.

Le nombre de contrats de location de voiture en cours est limité à un (1) par le Bénéficiaire.

### **6.3 Les avantages de l'Offre**

6.3.1 Sous réserve de la présentation d'un justificatif d'appartenance aux effectifs du Client Commerçant et de disposer d'un Code Dédié, les Bénéficiaires bénéficieront des Tarifs pour toute location de véhicule effectuée pendant la Période de Validité de l'Offre telle que précisée à l'Article 4 des présentes et selon les modalités déterminées ci-dessous.

#### **6.3.1.1 Les Tarifs Réduits**

Les Bénéficiaires pourront bénéficier d'une remise applicable sur les Tarifs Publics Europcar pour toute location de véhicule d'une durée inférieure ou égale à 29 jours (« **Tarif Réduit** »). Le Tarif Réduit s'appliquera comme suit:

- pour les Clients Commerçants ayant un volume de moins de quinze (15) locations de véhicules par an :
  - 5% (Cinq pourcents) de réduction sur toutes les locations de véhicules d'Europcar ;
- pour les Clients Commerçants ayant un volume de quinze (15) locations de véhicules ou plus par an :
  - 10% (Dix Pourcents) de réduction sur toutes les locations de véhicules d'Europcar.

Ce Tarif Réduit dépendra des informations fournies par le représentant légal autorisé du Client Commerçant à Europcar concernant l'estimation de la location des véhicules par an lors de son inscription en ligne.

Dans le cas où, après la première période de douze (12) mois, le nombre de locations des véhicules est inférieur à l'estimation initialement fournie par le représentant légal autorisé du Client Commerçant lors de son inscription en ligne, Europcar se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'examiner le Tarif Réduit attribué au Client Commerçant et à ses Bénéficiaires. En cas de modification, Europcar informera le Client Commerçant, par courrier électronique, de cette modification.

Ces Tarifs Réduits sont calculés sur la base du Tarifs Publics Europcar (hors taxes), hors assurances, taxes, franchises non rachetables, carburant et tous services facultatifs supplémentaires.

Le bénéfice des Tarifs Réduits est assujéti à la disponibilité de véhicules de la flotte Europcar au moment de la réservation.

Les Tarifs Réduits incluent:

- la protection collision dommage partielle (CDW) - Assurance collision avec franchise - Garantie Contractuelle en cas de dommage au véhicule,
- la protection vol partielle (TW) - Garantie Contractuelle en cas de vol du véhicule,
- les frais de station (si applicable).

Après la deuxième journée de location, le kilométrage est généralement illimité, sauf dans certains pays où une limite de kilométrage s'applique. Le kilométrage inclus dans le coût de location sera indiqué pour chaque pays au moment de la réservation.

#### 6.3.1.2 Les Tarifs Fixes

Les Bénéficiaires pourront bénéficier de Tarifs Fixes pour toute location de véhicules d'une durée supérieure ou égale à 30 jours auprès des Stations de Location Participantes Europcar établies en France Métropolitaine uniquement (à l'exclusion de la Corse, des DROM-COM et de Monaco).

Par conséquent, le Client Commerçant ou ses Bénéficiaires ne pourront bénéficier des Tarifs fixes pour toutes locations de véhicules auprès des Stations de Location Participantes Europcar situées en dehors de la Métropole même pour une durée supérieure ou égale à 30 jours.

Le Tarif Fixe sera déterminé en fonction des informations fournies par le représentant légal autorisé du Client Commerçant à Europcar concernant l'estimation de la location des véhicules par an lors de son inscription en ligne.

Le Tarif Fixe sera calculé sur la base de plus ou moins 15 locations par an.

Les Tarifs Fixes incluent:

- la protection collision dommage partielle (CDW) - Assurance collision avec franchise - Garantie Contractuelle en cas de dommage au véhicule,
- la protection vol partielle (TW) - Garantie Contractuelle en cas de vol du véhicule,
- l'option « Conducteur additionnel »
- l'option « Jeune conducteur »
- la protection individuelle accident (PAI)

Les limites de kilométrage dans le cadre des Tarifs Fixes sont déterminées comme suit :

Locations de véhicules de tourisme	Locations de véhicules utilitaires
3750 km* inclus pour les 30 premiers jours de location	3000 km* inclus pour les 30 premiers jours de location
125 km* inclus par jour de location à compter du 31 <sup>ème</sup> jour	100 km* inclus par jour de location à compter du 31 <sup>ème</sup> jour

\*Ces limites de kilométrage s'appliqueront sous réserve de l'application d'autres limites de kilométrage dans certains pays. Le kilométrage inclus dans le coût de location sera indiqué pour chaque pays au moment de la réservation.

Dans le cas où, après la première période de douze (12) mois, le nombre de locations des véhicules est inférieur à l'estimation initialement fournie par le représentant légal autorisé du Client Commerçant lors de son inscription en ligne, Europcar se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'examiner le Tarif Réduit attribué au Client Commerçant et à ses bénéficiaires. En cas de modification, Europcar informera le Client Commerçant, par courrier électronique, de cette modification.

Le bénéfice des Tarifs Fixes est assujéti à la disponibilité de véhicules de la flotte Europcar au moment de la réservation.

6.3.2 L'Offre est disponible pour la réservation de toutes les catégories de véhicules Europcar à travers de tous canaux de réservation d'Europcar auprès de toutes les Stations de Location Participantes Europcar.

Les Tarifs ne peuvent pas être convertis en espèce ou être échangés contre d'autres produits et / ou services.

Les Tarifs ne peuvent être combinés avec aucune autre promotion Europcar, des remises, des coupons, des tarifs promotionnels spéciaux ou des tarifs corporatifs offerts de temps en temps par Europcar sauf l'obtention de l'autorisation contraire d'Europcar.

Les locations réalisées dans le cadre de la présente Offre sont soumises aux Conditions Générales d'Europcar, aux Conditions d'Assurance et Protections en vigueur à la date de signature du contrat de location.

Le bénéfice des Tarifs n'offre pas de complément d'assurance ni aucune autre garantie aux Bénéficiaires.

## **7 CONVENTION DE PREUVE**

Le but de cette clause est de définir les conditions dans lesquelles le Client Commerçant et Europcar reconnaissent à tout document électronique la qualité d'un document original et l'acceptent comme une preuve de la même manière qu'une copie écrite sur le papier.

Par «simple clic» sur le bouton «S'abonner», le Client Commerçant reconnaît accepter les présentes Conditions Particulières.

Des documents électroniques seront créés et conservés dans des conditions raisonnables afin d'assurer leur intégrité et considérés comme une preuve de l'inscription en ligne du Client Commerçant.

L'archivage des documents électroniques se fait sur un support de sauvegarde fiable et durable et qui peut être produit comme preuve.

## **8 LOI APPLICABLE - RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS - ATTRIBUTION DE JURIDICTION**

Ces Conditions Particulières sont soumises à la loi française.

En cas de contradiction dans l'exécution des obligations contenues dans les Conditions Générales de Location d'Europcar et dans les présentes Conditions Particulières, les parties conviennent de rechercher une résolution à l'amiable.

Si un différend concernant les conditions susmentionnées ne peut être réglé à l'amiable, il sera réglé par la juridiction du Tribunal de commerce de Paris.

## **9 PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES**

Toutes données personnelles recueillies via le formulaire d'inscription en ligne dans le cadre de l'Offre sont nécessaires pour créer le compte du Client Commerçant et l'identité du contrat du représentant légal autorisé du Client Commerçant. Sans ces informations personnelles, Europcar ne peut pas poursuivre la demande.

Les données personnelles recueillies sont dédiées aux agences du Groupe Europcar, à leurs franchisés et aux sous-traitants pour traiter les informations du Client Commerçant et / ou à des demandes d'enregistrement et pour les besoins de marketing des agences du Groupe Europcar et de leurs partenaires commerciaux. Les données personnelles recueillies sont stockées dans le système des données Europcar pour l'application dédiée à la location de voiture. Ces systèmes de classement des données personnelles sont régulièrement déclarés à la CNIL.

Le Client Commerçant est informé de l'existence de traitement interne des données personnelles en matière de prévention des risques. Ce système de dépôt de données personnelles est mis en œuvre conformément aux dispositions de l'autorisation unique AU-011 émise par la CNIL et permet à Europcar de refuser la location de ses véhicules aux personnes figurants dans ce dossier de gestion des risques. Dans sa qualité d'abonné à la BRANCHE LOUEUR du « Conseil National des Professions de l'Automobile » (CNPA), certaines données, en relation avec le contrat de location, peuvent être également transmises à des fins de mutualisation au profit des entreprises membres de cette branche et qui les autorisent à refuser légalement toute future location de véhicule.

Conformément aux dispositions de l'autorisation unique AU-011 susmentionnée, le représentant légal autorisé du Client Commerçant sera préalablement informé s'il est concerné et aura un droit d'accès et de modification et, le cas échéant, un droit d'opposition à comparaître dans un tel dossier pour un motif légitime. Dans ce cas, le représentant légal autorisé du Client Commerçant doit adresser une demande à l'adresse suivante: "la Branche Loueurs du CNPA" - 50 rue Rouget de Lisle - 92158 Suresnes Cedex.

Le Client Commerçant est informé que pour la maintenance et la protection des véhicules loués et pour prévenir et détecter la criminalité, Europcar peut utiliser des dispositifs électroniques pour surveiller l'état, les performances et le fonctionnement des véhicules et / ou suivre les mouvements des véhicules. Ces informations peuvent être utilisées pendant et après la fin de la période de la location.

En acceptant les présentes Conditions Particulières, le représentant légal autorisé du Client Commerçant accepte l'utilisation de ce service de la géolocalisation. Conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, le Client Commerçant a le droit d'accéder, de rectifier et de supprimer ses données. Le Client



Commerçant peut effectuer ce droit en envoyant une lettre à Europcar à l'adresse suivante: Europcar International - 13 ter boulevard Berthier, Paris (75017), France.

Europcar traitera les données personnelles conformément à sa Politique de Confidentialité disponible via l'adresse URL suivante <https://www.europcar.fr/EBE/module/render/Politique-de-Confidentialite>  
Cette Politique de Confidentialité peut être occasionnellement modifiée.